

■ **Cand-Landi S.A.**, à Grandson, CH-550-0097332-7, camionnages et transports en tout genre (FOSC du 15.03.2006, p. 14). Lavanchy Jean-Daniel et Roulet Claude-Alain continuent à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Signature collective à deux, toutefois pas entre eux, est conférée à Aebischer Marcel, de St. Ursen, à Marly, Girardet Eric, de et à Suchy, Homberger Sylvain, de Bonvillars, à Ependes (VD), et Surdez Pâris, du Peuchapatte, à Colombier (NE), tous sous-directeurs. Procurati-on collective à deux, pas entre eux et pas avec les sous-directeurs, est conférée à Sierro Guy, d'Héremence, à Villaz-Saint-Pierre, et Stämpfli Pascal, d'Aeschi (SO), à Pailly.

Journal no 12987 du 05.11.2007
(04192122 / CH-550.0.097.332-7)